

Mélanges faunistiques (5 g/m²)

L'amenuisement de la diversité des cultures, l'intensification des techniques culturales ont induit un appauvrissement des espaces de vie des animaux sauvages.

PLAN ENVIRONNEMENT a conçu « les Mélanges Faunistiques » pour répondre aux besoins alimentaires du gibier et favoriser la nidification sur un territoire délimité et ainsi éviter l'invasion des cultures.

Pour cela, nous vous proposons 4 mélanges :

Code 19660 *Mélange Grand Gibier*

Code 19661 *Mélange Gibier à Plumes*

Code 19662 *Mélange Gibier à Poils*

Code 19650 *Mélange Jachère Faune Sauvage*

PLAN ENVIRONNEMENT complète cette nouvelle gamme avec :

Code 19651 *Mélange de Fourragères Apicoles (5 g/m²)*

Destiné à l'alimentation des abeilles et insectes pollinisateurs dans le respect de l'environnement et de la biodiversité.

Nous mettons également à votre disposition des plantes pour couverture de sol (engrais verts) tels que la vesce, la moutarde blanche, la phacélie, le sorgho...

Intérêt de l'Engrais Vert :

Cette couverture végétale de courte durée, destinée à être détruite ou enfouie sur place, permet d'améliorer l'aptitude culturale du sol (propriétés physiques, chimiques et biologiques).



Une offre spécifique pour la restauration des sites dégradés et la sauvegarde de notre patrimoine naturel

La gamme Reverdissement est proposée en sacs de 10 kg. La densité de semis est de 25 à 30 grammes au m².



Code 19854

Formule Camping

La formule camping est essentiellement composée de graminées, permettant une installation rapide et une tolérance à l'ombre, grâce à la fétuque. La présence de quelques légumineuses telle que la minette (luzerne rampante) confère à cette formule la capacité à rester verte durant l'été. Le trèfle apporte un léger côté champêtre avec ses fleurs blanches. Enfin, l'apport d'azote des légumineuses aide à fertiliser le sol. Cette formule Camping est tolérante au piétinement et d'entretien facile.

Conseil : Installation au printemps, en sol réchauffé; 1 à 3 gyrobroyages par an suffisent à son entretien.



Code 19853

Formule Berges

La formule berges a été spécialement sélectionnée pour résister aux submersions temporaires, les bords d'étangs, les berges de rivières... Les espèces qui composent cette formule colonisent rapidement le terrain et ont un fort pouvoir de fixation. Les légumineuses comme la minette et le lotier, ainsi que le paturin et l'agrostide, vont très bien résister à l'humidité. Les fétuques, très présentes dans ce mélange, vont d'une part apporter un couvert dense et complémentaire aux graminées, et d'autre part très bien supporter l'absence de lumière.

Conseil : Utilisation sur zones momentanément submergées.



Code 19861

Formule Zone Fraiche et Humide

NOUVEAUTÉ

Ce mélange est particulièrement adapté aux milieux humides. Les espèces tels que canche et phalaris ont un fort pouvoir de fixation et assurent la pérennité. Cette formule peut être associée au mélange « Nature et Fraicheur Sauvage ».

Conseil : Utilisation sur zones inondables, les espèces pouvant rester 3 à 4 semaines immergées.



Code 19851

Formule Talus

La formule talus est utilisée sur des zones inclinées voire sur des zones sèches. La forte présence de graminées garantit une installation rapide. La pimprenelle, à racine pivotante, le plantin et l'achillée assurent un fort pouvoir de fixation des sols et donnent aussi un caractère naturel au mélange. Cette formule a une très haute tolérance à la sécheresse, du fait de la présence de légumineuses spécifiques.

Conseil : Sur des talus venant d'être remaniés, son installation est à faire rapidement afin de profiter d'une terre encore meuble et éviter ainsi tout risque de ravinement.





Gamme Reverdissement



Code 19732

Formule Fixation - Accotement

Cette formule est un mélange composé exclusivement de graminées gazonnantes, à fort pouvoir fixant. Cette formule est par conséquent une véritable pelouse à utiliser sur des zones vallonnées ou raisonnablement inclinées. Composée à plus de 50 % d'espèces fines telles que la fétuque et l'agrostide, cette pelouse est dense.

Conseil : Cette formule est idéale pour végétaliser de larges espaces verts. Elle s'entretient comme un gazon, par des tontes régulières.

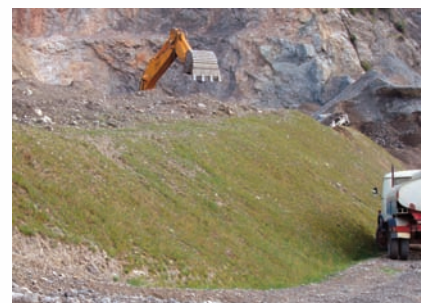


Code 19852

Formule Zone dégradée

La formule Zone Dégradée a été conçue pour tous les sites ayant subi des travaux de terrassement : lotissements, accotements routiers... La présence de graminées assure une installation rapide et la forte proportion de fétuque permet une tolérance au manque de lumière.

Conseil : Cette formule peut-être installée également dans les zones très ombragées, en sous-bois par exemple.



Code 19833

Formule Zone de montagne

La formule Zone de Montagne est un judicieux mélange de graminées et de fourragères à utiliser en moyenne montagne et en zones vallonnées. Adaptée aux altitudes et aux aléas climatiques (humidité due à la brume, à la neige...), cette formule rustique assure également une très bonne couverture du sol, tout au long de l'année.

Conseil : Cette formule de reverdissement peut aussi être utilisée en pâturages.



Code 19733

Formule Pelouse - Florivert

Mélange composé exclusivement de graminées gazonnantes, nécessitant peu d'entretien, économique en eau. Parfaitement adapté au fleurissement, il assure également une très bonne couverture du sol.



Ces formules peuvent être complétées par des mélanges de fleurs pluriannuelles à raison de 500 grammes de mélanges de fleurs pour 10 kilos d'une formule de reverdissement.



Gamme Agro-Environnementale

La gamme Agro-Environnementale est proposée en sacs de 10 kg.

Mélanges Prairies (10 g/m²)

Code 19688 **Formule Prairie**

La formule Prairie est un mélange composé exclusivement de graminées, dont la hauteur varie entre 25 et 50 cm de haut.

Cette formule est destinée à un usage exclusif, sur des zones planes, en attente d'être travaillées. Les graminées assurent une bonne couverture temporaire et contribuent à éviter l'érosion du terrain ; la fétuque, en particulier, garantit une bonne portance.



Code 19687 **Formule Prairie champêtre**

Mélange composé de graminées et légumineuses, de hauteur moyenne. L'atout de ce mélange réside dans la présence des légumineuses dont la floraison apporte la note colorée, tout en optimisant la fertilité naturelle du sol.



Mélanges enherbement des vignes et des vergers (10 g/m²)

La culture des entre-rangs

Mélanges à base de graminées gazonnantes pour un entretien limité

Intérêts de l'enherbement permanent :

- Protection et Amélioration du sol ,
- Augmentation de la portance,
- Diminution du désherbage,
- Limitation de la perte d'azote et Elévation du taux de matières organiques,
- Récolte de meilleure qualité

Code 19641 **Agro Plan 10**

Adapté aux sols légers

Code 19642 **Agro Plan 20**

Convient aux sols lourds

Code 19643 **Agro Plan 30**

Spécial verger très sollicité ou vigne à « réguler »

